

# ***MEMOIRE GEOPOLITIQUE***

-  
-  
-

## **LE MULTILATERALISME: LA QUETE POUR LA SURETE ET LA STABILITE EN ASIE DU SUD-EST**

**CAPITAINE DE CORVETTE JOSE RENAN C. SUAREZ**  
**de la Marine Philippine**

### **Plan**

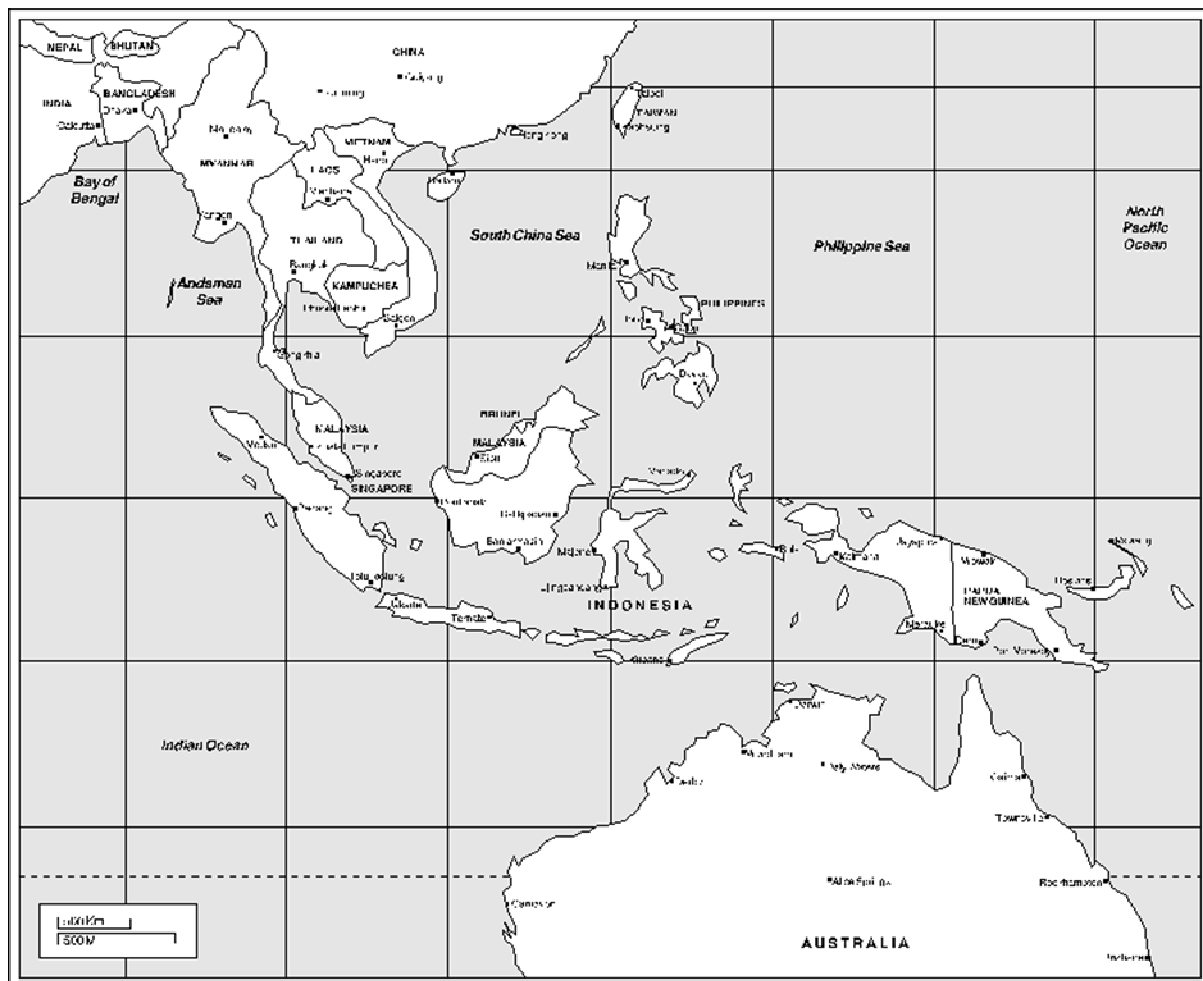
I.	Introduction . . . . .	2
II.	Multilatéralisme . . . . .	3
III.	L'Asie du Sud-Est . . . . .	4
IV.	La question des Spratleys . . . . .	5
V.	Multilatéralisme et la dispute sur les Spratleys . . . . .	7
VI.	Les Ateliers Indonésiens . . . . .	7

VII.	La Conférence post-Ministérielle de l'ANSEA . . . . .	8
VIII.	Le Conseil pour la coopération pour la sécurité en Asie-Pacifique . . . . .	8
IX.	Le Forum régional de l'ANSEA . . . . .	9
X.	La politique de transparence et l'établissement d'un réseau régional de renseignement . . . . .	9
XI.	Les questions et les défis . . . . .	10
XII.	Multilatéralisme: complément du bilatéralisme . . . . .	12
XIII.	Conclusion . . . . .	12
	Bibliographie . . . . .	14

-

-

LE MULTILATÉRALISME: LA QUETE POUR LA SURETE ET LA  
STABILITE EN ASIE DU SUD-EST



## I. Introduction

On vit dans un monde en transition rapide et dans un temps qui on ne prédit pas. L'effondrement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (l'URSS) et la fin de la Guerre Froide signalent la disparition d'une menace de guerre nucléaire annihilante. En revanche, on voit les naissances des instabilités régionales, les petites rivalités entre les pays voisins et les convoitises ethniques, religieuses ou révolutionnaires. Autrement dit, le monde est devenu plus divisé et plus difficile à gérer. De plus en plus, les guerres civiles ou ethniques, les crises fortes tendues et les actes de terrorisme s'éclatent partout .

Cette nouvelle situation politique a exigé de chaque pays et même de certaines diverses organisations de poursuivre leur propre politique vis-à-vis des autres. Aujourd'hui, ce n'est que le côté bleu ou le côté rouge mais aussi les nombreuses alliances. Un monde multipolaire avec une seule superpuissance (les

Etats-Unis) a créé un bouleversement important, aggravé surtout par l'émergence des intérêts qui étaient cachés autrefois.

Le vide soudain, naturellement génère une recherche pour un équilibre nécessitant des conduites nouvelles, parfois déroutantes. Les problèmes deviennent plutôt compliqués par l'engagement de plusieurs pays.

Dans la région de l'Asie du Sud-est, les rapprochement multilatéraux sont devenus courant pour la gestion des points à discuter. On peut expliquer la préférence pour le multilatéralisme par la perception que les problèmes complexes entre les pays rendent les approches unilatérales ou bilatérales insuffisantes. Cependant, compte tenu des liens globaux et de l'interdépendance entre les Etats, il est moins coûteux de négocier d'une manière multilatérale que de manière bilatérale avec les acteurs concernés.

Les nations de l'Asie du Sud-Est cherchent à établir une région stable où tout peut profiter de leur croissance économique et des bénéfices de la disparition des influences impérialistes. Le moyen multilatéral a été utilisé souvent dans toutes interactions à plusieurs niveaux. Le besoin d'accélérer le développement, de construire une politique commune et d'assurer la paix et la stabilité dans la région rend les contacts de ce type essentiel et indispensable. La chute récente des bourses et des monnaies de quelques pays de cette région nécessite des coordinations multilatérales importantes.

Qu'est-ce que le multilatéralisme et quel est son rôle dans le maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est? Pressent-il une solution sur le problème des Spratleys? Est-il devenu indispensable pour le rapport quotidien entre les pays de la région?

## II. Multilatéralisme

Le multilatéralisme, défini nominalement, est une institution qui fait agir trois parties ou plus. Mais la définition plus substantive dit que multilatéralisme comprend la multiplication des chaînes de dialogue sur les questions au niveau gouvernemental et non-gouvernemental. On peut aussi le définir comme une croyance que des activités doivent être organisées universellement au moins pour le groupe concerné. Plus précisément, il est un moyen institutionnel qui coordonne les relations parmi trois Etats ou plus dans un cadre des principes généraux qui

spécifient la conduite des actions sans égard pour les intérêts particuliers des parties ou des exigences stratégiques qui peuvent exister.

En conséquence, multilatéralisme a les éléments clés suivants: principes généraux de comportement, indivisibilité et réciprocité. Le droit de participer est un des droits de base de celui-ci. Cependant, l'indivisibilité sous-entend que les décisions faites dans l'accord sont solidaires à ceux qui sont engagés et que un petit nombre de participants ne peut bloquer les décisions. Tandis que la réciprocité signifie que les membres s'attendent que l'accord donnera au total, un équilibre des bénéfices à long terme. En plus, à ce-ci peut renforcer la coopération des Etats.

Multilatéralisme est une forme institutionnelle générique qui peut être exprimée comme les moeurs et les régimes internationaux ou les organisations. Donc, c'est important de ne pas confondre le vrai esprit de multilatéralisme avec ses nombreuses expressions, soit un ordre international, soit un régime ou une organisation. Il faut comprendre que comme une institution, multilatéralisme n'est pas un synonyme d'organisation multinationale. Keohane a argumenté que des institutions pas seulement repèrent aux organisations mais plus important, qu'il relie aux règles qui prescrivent les rôles, limitent les activités et prennent forme les expectatives.

Pour préciser, on doit souligner la différence entre des institutions multilatérales et l'institution du multilatéralisme. La première fait de repère sur les éléments organisationaux formels de la vie internationale qui sont caractérisés par des adresses permanentes, des quartiers généraux distinctifs et les états-majors, etc. La seconde peut, mais pas nécessairement, se manifester aux organisations concrètes. Plus important, elle est fondée sur les fonctionnements, les idées et les normes les moins formels et les moins codifiées de la société internationale.

Le plus haut niveau que le multilatéralisme peut être exprimé par l'établissement d'une organisation ou une structure multilatérale. Il y a plusieurs raisons qui expliquent pourquoi le composant organisationnel de l'institution du multilatéralisme est important. Premièrement, Il peut servir comme un véhicule pour le lancement des négociations dans certains questions. Deuxièmement, il facilite le partage des travaux parmi les parties concernées par l'établissement des règles et du processus pour la consultation de manière à réduire les coûts des négociations. Troisièmement, il donne l'aide pour la génération et la dissémination de renseignement qui sont vitaux pour la coordination des politiques et pour les actions efficaces sur des questions multilatérales.

Quatrièmement, en donnant l'accès aux processus politique de chacun, il augmente la confiance parmi les concernées et aide la diplomatie. Cinquièmement, il aide la formation des attentes qui forment aussi le comportement de l'Etat. Sixièmement, il crée les règles et les procédures qui renforcent la continuité et les met au point à long terme. En conséquence, il peut limiter les Etats de travailler dans les normes et les autres accords agréés. L'organisation surtout peut sanctionner les Etats qui se détournent des normes. Comme Caporaso l'a noté, un travail multilatéral sans une organisation pour la facilitation et la mise en oeuvre des accords, sera confrontée avec les problèmes " d'absence de confiance, le renseignement faible et peu fidèle, le stimulant de faire défection et le renoncement d'accords où il est convenable ".

Néanmoins, c'est très important de réaliser que bien que la présence d'une organisation reflète la plus haute forme d'expression du multilatéralisme, son absence ne doit pas interdire des Etats de participer à des tentatives multilatérales. Après tout, c'est la participation des Etats sur les délibérations diplomatiques et l'approbation des accords par la majorité des participants, sont vraiment plus importantes que l'existence de l'organisation per se.

### III. L'Asie du Sud-Est

On peut considérer l'Asie du Sud-Est comme l'expansion vers le sud-est de l'Asie ainsi que les régions archipélagiques de l'Extrême Orient. Elle se compose de la Birmanie, la Thaïlande, le Laos, le Vietnam, le Cambodge, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, Taiwan, Brunei, la Nouvelle Guinée et la partie sud de la Chine y compris Hongkong et la colonie portugaise de Macao. Cet ensemble ne constitue pas une espace homogène ni sur le plan religieux, ni sur le plan géographique, historique ou même ethnique.

La plupart des pays font partie du continent Asiatique. Pourtant les Philippines, Taiwan, l'Indonésie, Brunei, la Malaisie Orientale et la Nouvelle Guinée en forment la partie archipélagique. Cette géographie a développé des histoires très diverses. Les passages des Indiens et des Chinois pendant les premiers siècles, et l'arrivée de l'influence arabe au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles a laissé des influences profondes. Tour à tour, les Européens avec leurs rivalités, s'emparaient leur dominance qui a causée la différence parmi les pays occupés dans la région.

La prise de Manille par les Espagnols en 1571 avait été suivi par la conquête Portugaise des îles Moluques, et puis par la colonisation hollandaise de l'Indonésie, celle des Anglais de Singapour, la Malaisie et la Birmanie (Myanmar), celle des

Français de l'Indochine (Laos, le Cambodge et le Vietnam), le remplacement des Espagnols par les Américains aux Philippines.

Quatre identités religieuses sont juxtaposées dans cette région: l'Islam (la majorité des Malaisiens, les Bruneiens et les Indonésiens), l'Hindouisme (une minorité importante sur la partie continentale), le Bouddhisme (la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et le Vietnam et le Christianisme (les Philippines et Singapour). La religion dominante dans un pays a créé un système de vie très différent que les autres. Elle s'imposait également sur les institutions et les lois coutumières de chaque pays.

L'Asie du Sud-Est est un espace hétéroclite. Elle n'a jamais connu d'unité politique. L'espace stratégique est plutôt élaboré par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANSEA). Cet organisation aujourd'hui est composée de la Thaïlande, la Birmanie, Laos, le Vietnam, la Malaisie, l'Indonésie, Brunei, Singapour et les Philippines.

Dans les dernières années 80 et les années 90, l'Asie du Sud-Est a connu un développement économique très élevé. A cause de cette croissance dynamique, les pays concernés et même les pays en dehors la région ont cherché une architecture régionale qui peut garantir un environnement stable pour soutenir les progrès déjà achevés. Mais cette période de croissance a été brisée par la chute soudaine des monnaies et des bourses des quelques pays dans la région qui a commencé en Thaïlande et qui a fortement écartée à la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et éventuellement autour du monde. La restauration anticipée, plus que jamais exige une stabilité régionale.

En matière de sécurité, il y a encore tant de choses à faire. D'abord, il faut créer une zone de paix, de liberté et de neutralité. Puis, les relations avec les Etats-Unis et le Japon sur le plan économique nécessite l'adoption d'une politique qui peut achever un équilibre entre les deux puissances. Le rapport avec la Chine doit être défini d'une manière qui place chacun à une situation égalitaire. Une traité de dénucléarisation de la zone pour retenir un statut de neutralité doit être conclu. Enfin, les pays de la région doit faire face aux provisions du traité sur l'environnement récemment agréé à Tokyo.

#### IV. La Question des Spratleys

Une question importante qui pose un risque majeur dans la région est celles des revendications de quelques pays sur une partie de la Mer de Chine méridionale. Six pays: les Philippines, la Chine, le Vietnam, la Malaisie, Taiwan et Brunei, ont des revendications sur cette région. A l'heure actuelle, les Philippines occupent huit îles et récifs, la Chine 9, le Vietnam 21, la Malaisie 3 et Taiwan 1. Le Brunei n'en occupe aucune mais en réclame une. La Chine, Taiwan et le Vietnam revendiquent la totalité des îles tandis que les Philippines et la Malaisie ne revendiquent que celles qu'elles occupent.

Aucun des états de la région ne peut faire valoir, de manière incontestable, ses droits. Pour afficher leurs prétentions sur cet espace, quelques garnisons militaires ont été construites, les Philippines à l'est, les Malaisiens au sud, les Vietnamiens à l'ouest, les Chinois au nord et les Taiwanais au centre.

Trois raisons principales peuvent expliquer cette convoitise: l'intégrité territoriale et les revendications historiques, le potentiel de ressources sous-jacentes et l'importance stratégique des Spratleys.

L'intégrité territoriale et les revendications historiques: la Chine et Taiwan réclament les Spratleys dans le cadre d'une revendication globale partant sur la quasi-totalité de la Mer de Chine méridionale: selon les Chinois, cette zone leur appartient.

Les Philippines, pour leur part, ont déclaré que, de par leur proximité, les îles Kalayaan, qu'elles occupent depuis 1956, leur appartiennent. Ces îles, du point de vue philippin, sont séparées et distinctes des Spratleys. Elles réclament 53 îles et atolls dans la partie est de la région.

La revendication du Vietnam sur les Spratleys est fondée sur un héritage de la France qui a néanmoins déclaré qu'elle n'avait cédé que les Paracels.

La Malaisie évoque la convention du droit de la mer comme fondement de sa revendication: une douzaine d'îles et d'atolls appartiennent à son plateau continental. Brunei, dans le même temps, réclame un récif, d'ailleurs, submergé à marée haute, dans la mesure où il fait partie de son plateau continental. Cette revendication s'oppose, d'ailleurs à celle de la Malaisie.

Les ressources sous-jacentes: la zone présente un intérêt évident pour son potentiel en ressources énergétiques, particulièrement en hydrocarbures sous-marins. La bordure australe de la mer de Chine méridionale est très riche en pétrole comme on peut le constater par la présence des gisements de pétrole autour des îles, notamment à l'ouest des Philippines, au nord-ouest de Bornéo, dans les îles de Natuna et à l'est du Vietnam. Selon les estimations chinoises, le plateau continental des Spratleys contiendrait plus de 25 millions de mètres cube de gaz naturel et plus de 105 milliards de barils de pétrole.

Avec 8% de la production mondiale, la mer de Chine constitue une des zones de pêche commerciale la plus active du monde. Les Spratleys et les eaux voisines des îles de Palawan et de Sabah produisent chaque année 10 mille tonnes de produits marins pour un montant de \$15 milliards. La Mer de Chine également recèle, à long terme, un très grand potentiel de ressources halieutiques.

L'importance stratégique: la région possède une valeur stratégique évidente. Elle est située au milieu de la Mer de Chine méridionale, dans le plus important réseau de voies maritimes d'Asie (SLOC-sea lanes of communication en Anglais). Une grande partie de l'économie mondiale dépend du libre flux des biens qui traversent la Mer de Chine méridionale.

Dans les années 80, on estimait que 2700 navires passaient chaque jour dans la zone. La plupart sont les navires de commerce américain et japonais transportant du pétrole et des matériaux stratégiques. 66% des besoins en pétrole du Japon, provenant du Moyen Orient, passe par là. Il faut également souligner que les Spratleys sont susceptibles de constituer d'excellentes bases pour la conduite d'opérations militaires.

Dans ces conditions, on comprend que les Etats d'Asie-Pacifique cherchent à réduire les tensions potentielles de cette région.

## V. Le multilatéralisme et la dispute sur les Spratleys

La complexité de cette convoitise rend une solution immédiate difficile. Maintenant, les états concernés ne peuvent que gérer la situation par la promotion et l'institutionnalisation des mesures de confiance (confidence building measures), pas seulement par les Etats eux-mêmes mais par des autres Etats et des autres organisations. Les mesures de confiance comprennent des mesures formelles et

informelles, soit unilatérales, soit bilatérales ou soit multilatérales qui adressent, interdire ou résoudre les problématiques parmi les Etats. Elles peuvent inclure des éléments politiques ou militaires. Ceux-ci également contribuent à la réduction des tensions qui peuvent causer une confrontation armée.

Le principe de modération sert à promouvoir ces mesures. Celui-ci exige les Etats d'adhérer aux principes de non-utilisation de la force, la gestion jointe des choses communes et l'acceptation de l'obligation des Etats riverains de tenir ouvertes les voies maritimes internationales. Il faut comprendre que tous les Etats, des petits aux grands doivent renoncer à la violence et à la coercition et favoriser l'accommodation politique.

L'institutionnalisation des habitudes de dialogue est une des mesures concrètes pour interdire l'escalade du conflit. Ces habitudes peuvent être entretenues dans les organisations multilatérales qui fournissent les plates-formes pour la discussion.

## VI. Les Ateliers Indonésiens

Le série de conférences sur La Gestion des Conflits dans la Mer de Chine est le premier forum qui traite de la question des Spratleys. Il y avait 6 conférences de ce genre depuis 1990. Elles n'ont discuté que des Spratleys mais incluent aussi des comités sur la recherche scientifique marine, l'évaluation des ressources, l'environnement maritime, matière juridique et la sûreté de navigation, la communication et le transport de biens. Les fonctionnaires gouvernementaux, les académiciens et les marins ont participé à titre privée.

La question que la souveraineté ne peut pas se résoudre très facilement et doit être entreposée pour le moment est un prémisses fondamentales de ces interactions. Il est évidemment plus important de développer le rapprochement pacifique et non-militaire sur les nombreuses revendications qui s'imbriquent. La focalisation sur les questions militaires traditionnelles et la diplomatie de menace et provocation a été évitée parce que les ateliers ont créé une atmosphère pour la réduction des possibilités d'une confrontation militaire, souligné l'importance de la négociation et les outils diplomatiques et enfin cherché les moyens pour mieux gérer le problème.

Il est un bon exemple de coopération informelle qui ne commet pas les gouvernements mais permet d'avoir un bon échange sur les questions importantes et diverses. Il explore également les solutions innovatrices et accueille la participation de quelques pays ou organisations intéressées. Un trait très intéressant est le fait que l'Agence pour le Développement International du Canada fournit un soutien financier à ce projet. De plus, l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (l'ANSEA) donne son appui politique à celui-ci.

## VII. Le Conférence Post-Ministerielle de l'ANSEA (CPM)

Le CPM (ASEAN Post-Ministerial Conference) a eu lieu depuis 1978. Il suit la conférence ministérielle de l'ANSEA par ses ministères des affaires étrangères. L'hôte de la conférence alterne chaque fois.

Le CPM n'engage pas seulement les nations membres de l'ANSEA mais aussi leurs partenaires de dialogue: l'Australie, le Canada, la Chine, l'Union Européenne, le Japon, la Nouvelle Zélande, la Russie, la Corée du Sud et les Etats-Unis. Les discussions concernent les matières économiques, politiques et surtout la sécurité. L'engagement des acteurs externes exerce une pression importante pour la résolution des problèmes dans la région.

## VIII. Le Conseil pour la Coopération pour la Sécurité en Asie-Pacifique (CCSAP)

Le CCSAP (Council for Security Cooperation in the Asia-Pacific) est une organisation non-gouvernementale (ONG) établie pour la coopération sur la sécurité et pour le développement de la confiance parmi les universitaires, les spécialistes de sécurité et les fonctionnaires gouvernementaux. Les rendez-vous (toujours avec une caractéristique informelle) sont ouverts à tous les pays de la région de l'Asie-Pacifique.

Le besoin des Etats d'avoir un mécanisme au niveau non-officiel (track two) de discuter des questions de sécurité l'a fait évoluer. Celui-ci est la proposition plus ambitieuse pour l'établissement d'un processus non-gouvernemental focalisé, régularisé et inclusif pour les matières de sécurité à l'océan Pacifique. Il se compose des membres des comités formés dans les pays.

Quatre groupes: la Sécurité Coopérative de Nord-Est Asiatique, la Sûreté Maritime, la Sécurité Globale/Coopérative et les Mesures de Confiance, facilitent l'évolution des pensées et des actions gouvernementales, aidant la préparation d'un ordre régional plus stable.

#### IX. Le Forum Régional de l'ANSEA (FRA)

Le FRA (ASEAN Regional Forum), pour sa part, est un forum où les sujets concernant la sécurité et la politique, en général, sont discutés parmi les membres de l'ANSEA, ses partenaires et les observateurs. Pour l'instant, il est considéré comme l'approche la plus pratique vers la coopération de sécurité.

C'est l'ANSEA qui mène le développement d'une charpente pour la gestion de la sécurité régionale, indépendamment des grandes puissances. Cet arrangement est particulièrement efficace parce que compte tenu de la méfiance pour chacun, ni les Etats-Unis, le Japon ou la Chine ne peuvent organiser un forum comme celui-ci. De plus, ce modèle s'accorde avec l'ère post guerre-froide où les tensions régionales n'ont plus besoin d'une grande alliance militaire. Pourtant, le rôle dominant de l'ANSEA dans le FRA a provoqué des conflits avec les autres participants.

Le FRA, comme les autres organisations, adhère aux approches politique et diplomatique, soulignant les dialogues et les consultations pour le réglage des différends. Sa puissance est fondée sur la culture de contrainte, dérivée de l'adhésion aux dialogues. Il a créé mais n'a pas encore convoqué le Haut Conseil du Traité de l'Amitié et la Coopération, un mécanisme pour la résolution des différends.

#### X. La Politique de Transparence et l'Etablissement d'un Réseau Régional de Renseignement

La promotion de la transparence parmi les Etats de la région est une autre mesure de confiance importante. Le partage des renseignements peut encourager les pays à avoir une politique ouverte par rapport aux autres, moins susceptibles d'adopter des actions coercitives. Vers cette direction, la création d'un réseau pour la génération, le traitement et échange de renseignement est indispensable.

Pour développer un réseau, chaque pays doit avoir un système de communication fonctionnelle, entraîner les personnels qui le mettront en oeuvre et se relier aux autres. Ces besoins nécessitent une volonté importante ainsi que des dépenses considérables.

Comme récompense, un réseau établi donnera des bénéfices. D'abord, au niveau national, chacun peut suivre et évaluer les activités qui peut l'affecter. Au niveau régional, le partage des renseignements concernant les politiques de défense sera augmenté. Le fait qu'il y a seulement peu de pays qui possèdent des livres blancs de défense qui peuvent être échangés, le réseau peut servir comme un moyen de rendre disponible tous les renseignements concernant la politique de défense des pays. Donc, la confiance mutuelle qui influence la coopération entre eux est assurée.

De plus, le réseau créera les liens de communication nécessaires et le partage de base de données qui peuvent permettre aux Etats ainsi que les institutions concernées de garder les développements et de les rendre capable de réagir dans d'une manière décisive et appropriée. En ce qui concerne les Spratleys, les problèmes peuvent être traités individuellement ou ensemble par les acteurs. Les pays revendicateurs peuvent déterminer qui, parmi eux, ne se conforme pas au principe de modération. Les autres Etats peuvent prendre les mesures nécessaires pour faire face à la situation.

## XI. Les Questions et les Défis

Un défi fondamental aux efforts multilatéraux est comment entraîner les pays concernés, notamment la Chine, à être partie aux accords. C'est très important parce que la Chine croit que la question des Spratleys doit être réglée de manière bilatérale, pas régionale ou multilatérale. La Chine hésite à adopter multilateralisme à cause de son appréhension que les forums multilatéraux peuvent être utilisés pour la critiquer.

Les organisations n'adressent pas le problème de franchir la ligne d'une coopération fonctionnelle vers une coopération politique et de sûreté. Les Etats, peuvent-ils avancer pour une coopération substantielle dans les matières politique et concernant la sécurité? La Chine, qui est un acteur majeur, coopère dans les matières techniques mais hésite à s'engager en matière de sécurité et politique surtout où les représentants de Taiwan sont présents.

Pour le CCSAP, il doit faire face à la question de sa capacité d'influencer les décideurs et les gouvernements d'accepter ses recommandations. Les Chinois ont encore des réservations sur ce forum, surtout sur les discussions concernant les Spratleys.

Le FRA, de l'autre côté, doit avancer au-delà des dialogues et des consultations. Quelques secteurs considèrent que le façon de l'ARF n'est pas assez, le pas de procès et son institutionnalisation sont mis en question. Il y a des appréhensions qu'il ne réussisse pas à développer un mécanisme formel pour le règlement des différends et l'exécution des décisions, il ne va pas être efficace pour gérer les questions de sécurité comme les convoitises sur les Spratleys.

Il y a aussi quelques problèmes qui doivent être traités par la création d'un réseau régional de renseignement pour promouvoir la transparence. Quel est le degré de transparence qu'un pays doit exercer? Dans quelle mesure le Vietnam, doit-il partager l'information avec la Chine. D'ailleurs, le réseau peut produire l'effet contraire. Si un Etat apprend dans le réseau, qu'un autre a réagi contre lui, il peut se sentir moins en sécurité.

Malgré les problèmes, il est évident que le multilatéralisme offre le plus grand potentiel pour la gestion de la querelle des Spratleys. Tous les pays revendicateurs sauf la Chine, sont petits ou de tailles moyennes qui peuvent jouer un rôle effectif et responsable au-delà leur frontière s'ils adoptent un processus multilatéral pour traiter cette question.

Les dialogues et les coopérations fonctionnelles sont des bons points de départ. Pour gérer les questions sensibles, c'est plus facile de commencer les discussions et d'initier les actions coopératives dans les matières non-politiques. On espère que dans le futur, la coopération peut avancer du domaine fonctionnel et technique vers le domaine de sécurité et de politique quand les pays concernés deviennent plus confortable et plus aisés avec chacun.

L'avantage de ces tentatives, les ateliers indonésiens et le CCSAP et le fait qu'ils sont des mécanismes informels, donc, les scientifiques et les fonctionnaires des gouvernements qui participent peuvent être plus imaginatifs et créatifs en cherchant pour des nouvelles solutions ou méthodes d'engagement. Les gouvernements peuvent agir sur ses nouvelles idées et initiatives.

Pour le FRA, il vaut mieux le considérer comme un processus. Vue comme une structure, il peut souffrir des limitations comme il est encore en train d'être institutionnalisé. Mais comme un processus, il offre beaucoup d'avantages. Le fait qu'il fournit une plate-forme pour des dialogues, contribue à la réduction des tensions et interdire les conflits. Par celui-ci, le FRA contribue à la paix et la stabilité régionale.

D'ailleurs, le FRA est une organisation encore jeune, il a besoin de temps de se développer et devenir un outil efficace pour la résolution des problèmes. Il ne faut pas s'attendre que l'organisation fasse les miracles du jour au lendemain. Il doit d'abord créer un atmosphère de confiance entre les pays. Donc, en ce cas, son processus des dialogues est indispensable.

L'ARF est un bon moyen pour l'engagement des pays qui peuvent faire potentiellement une bêtise. Comme d'autres institutions multilatérales, qui permettent aux petits Etats d'avoir une voix et qui encouragent les grands pouvoirs de travailler dans un ordre stable et pacifique, celui-ci donne les pouvoirs égaux sur la table de négociation parmi les Etats et empêche les plus grands de faire des actions unilatérales. Donc, les bénéfices sont distribués également parmi les pays.

En ce qui concerne le réseau de renseignement, malgré les problèmes qui s'y associent, il donne encore des possibilités pour plus de coopération et de transparence et donc plus de confiance parmi les pays concernés. Les échanges peuvent être étendus aux affaires politiques, militaires, environnementales, sociales, culturelles, etc.

On peut ajouter que face à la crise financière/économique en Asie aujourd'hui, l'esprit de multilateralisme occupe une place importante parmi les Etats là-bas. Les ministres des Etats cordonnent leurs activités ensemble parce que le meilleur chemin pour la récupération d'une bonne santé économique dépend de la coordination des efforts par tous. Maintenant, plus que jamais, chaque pays a réalisé que tous sont liés dans une manière ou une autre. Les ministres de l'ANSEA ainsi que les grandes puissances: les Etats-Unis, l'Union Européenne et le Japon et même la Corée du Sud se sont rencontrés plusieurs fois pour trouver les solutions au problème ou diminuer ses effets déstabilisants.

## XII. Multilateralisme: Complément du Bilateralisme

La préférence pour le multilarisme n'est pas le remplacement du bilateralisme dans les relations entre les Etats de la région. Le premier n'est pas un substitut pour les relations bilatérales mais plutôt son complément. Il relève les activités bilatérales. En fait, les activités multilatérales sont les moyens où les pays peuvent demander des appuis au cas où ils ne peuvent pas ou ils ne veulent pas faire les choses seuls ou en tandem.

De la même manière, le bilateralisme ne s'oppose pas aux relations multilatérales mais sert fondation à celles-ci. A court terme, il reste comme le moyen principal pour la conduite des relations internationales. Ce fait est particulièrement évident à l'Asie du Sud-est et la Pacifique parce que le multilarisme ne résulte que les dialogues qui ne peuvent pas résoudre les crises qui se passent et surtout les conflits qui éclatent.

Pour la question des Spratleys, deux types du bilaterisme sont convenables: les alliances bilatérales des pays avec les Etats-Unis et les dialogues bilatéraux entre les pays revendicateurs. Ces alliances avec les " U.S. ", servent à faciliter l'évolution de la Chine comme une puissance bienveillante et offrent une protection en cas d'échec du multilateralisme.

Quelques dialogues bilatéraux ont été fait concernant les Spratleys en espérant que les solutions communes peuvent être formulées. La Chine a déjà négocié de cette manière avec les cinq autres revendicateurs notamment avec le Vietnam, le pays qui occupe le plus grand nombre d'îles. La première préfère les dialogues bilatéraux parce qu'elle croit que étant la plus puissante, elle peut contrôler la direction des discussions et obtenir des résultats favorables à ses intérêts.

Les Philippines ont défini avec la Chine un code de comportement en huit (8) points et un autre (9 points cette fois-ci) avec le Vietnam. La Malaisie, à son tour, cultive les liens économiques les plus forts avec la Chine qui retient aussi le point de vue qu'elle a seule le privilège de discuter la question des Spratleys avec les autres revendicateurs.

Pendant que le bilateralisme peut contribuer à la gestion des problèmes, il a une valeur limitée à l'égard d'une question complexe qui engage plusieurs pays. Donc, le multilarisme présente encore des possibilités importantes pour le réglage des revendications imbriquantes.

### XIII. Conclusion

La montée du multilarisme a montré que les Etats ne sont pas les seules acteurs dans la scène mondiale. Les forums comme les ateliers indonésiens, le CCSAP et l'ARF présentent des autres moyens d'engagement. De plus, la promotion des conduites de dialogue et la transparence dans les arrangements multilatéraux rendent moins solide la supposition que la puissance militaire est le moyen plus efficace de régler les différends.

Pour le moment, le multilarisme sera un complément du bilateralisme jusqu'au temps où une alliance multilatérale sera établie. Les dialogues et la promotion de la transparence serviront d'outils pour diminuer le recours à la force pour le règlement des différends. Ils réduisent les tensions et encouragent les interactions pacifiques.

Le multilarisme permet aux pays de la région, malgré leur diversité, de faire face aux grands bouleversements qui ont suivi la fin de la Guerre Froide. La tendance dans la communauté internationale de conduire les relations multilatérales souligne le fait que le multilateralisme sera un ressort important et donc l'Asie du Sud-est doit s'adapter. Le cours vers la mondialisation nécessite les interactions multilatérales que tous les pays ne peuvent pas ignorer à dessein.

Malgré l'absence d'une structure et de composantes organisationnelles, le multilateralisme sud-est asiatique-pacifique, peut être un mécanisme efficace pour la gestion de la sécurité régionale. Compte tenu de la préférence de la région pour les arrangements informels, celui-ci est préférable à celui ayant des composantes structurelles.

L'établissement d'un réseau de renseignement parmi les pays est sûr de mener à une période de transparence qui encouragera la confiance parmi eux. Cette ouverture réduira nécessairement les tensions et diminuera l'adoption des mesures extrêmes et déstabilisantes.

Pour la complexité de la querelle sur les Spratleys, le multilateralisme se présente l'approche appropriée. La solution au problème reste l'acceptation par ceux

qui sont concernés de trouver les choses qui font le plus des bénéfices à tous. On peut ne l'achever que si tous vont à la table de négociation ensemble.

Il ne faut pas oublier aussi le rôle du facteur économique dans l'équation de stabilité. Dans le cadre de la crise économique en Asie, on peut considérer que le multilatéralisme est le moyen de choix parce que chaque Etat ne peut pas exister dans un vide sans égard pour les autres. La crise a démontré que la voie du futur sur la scène internationale nécessite l'adoption de relations et de stratégies qui engagent le plus grand nombre des acteurs concernés.

## Bibliographie

Dibb, Paul. " The Future Military Capabilities of Asia's Great Powers ". Jane's Intelligence Review Volume 7 Number 5. Pp. 229-233. Huntcard Litho, Thornton Heath, United Kingdom: Jane's Information Group, 1996.

Makinano, Merliza M. The South China Sea Dispute. Quezon City: Office of Strategic and Special Studies, Armed Forces of the Philippines, 1995

Quilop, Raymund Jose G. Multilateralism and the Management of Southeast Asian Security. Quezon City: Office of Strategic and Special Studies, Armed Forces of the Philippines, 1997.

Segal, Gerard and Waller, Digby. "The Economics of East Asian Security ". Jane's Intelligence Review Volume 7 Number 8. Pp. 359-360. Huntcard Litho, Thornton Heath, United Kingdom: Jane's Information Group, 1996.

Leservy, Christian. " L'Asie du Sud-Est ". Atlas des Relations Internationales. Pp. 154-157. Meaucé: l'Institut de Relations Internationales et Stratégie. AGP Imprimerie, Septembre 1993.

